

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 Commissariat à la Sécurité
 Alimentaire (CSA)

 Projet de Mobilisation des Initiatives
 en matière de Sécurité Alimentaire
 au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
 Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
 Cercle de Djenné
 Commune rurale de Niansanarie

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE NIANSANARIE

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
 à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Septembre 2006

ABREVIATIONS ET SIGLES :

PSA : Plan de sécurité alimentaire

PROMISAM : Projet de Mobilisation des Initiatives de la Sécurité Alimentaire au Mali

CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

STDE : Service Technique Déconcentré de l'Etat

CCC : Centre de Conseil Communal

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

II. METHODOLOGIE

III – APERÇU DE LACOMMUNE

IV- SITUATION DE REFERENCE

1. caractéristiques physiques
2. Caractéristiques démographiques et sociales
3. Caractéristiques économiques
4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles
5. Infrastructures et équipements collectifs existants

V - ATOUS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

1. Les Principaux atouts de la commune
2. Contraintes a la sécurité alimentaire

DEUXIEME PARTIE

I - PLAN D' ACTIONS

II - EVALUATION DU PLAN

III – PLAN DE FINANCEMENT

IV – STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sécurité alimentaire est intégrée dans la politique nationale du Mali à partir de la sécheresse de 1973. Ainsi, la succession de plusieurs années de mauvaise campagne dans le pays a conduit le gouvernement à créer le commissariat à la sécurité alimentaire (Décret N°385/ P-RM du 18/09/2004). Il est appuyé dans ses actions par le PROMISAM (Projet de Mobilisation des Initiatives de la Sécurité Alimentaire au Mali)

A l'instar des autres communes du pays, la commune rurale de Niansanarie a connu une insécurité alimentaire depuis les sécheresses de 1973 et 1984. Cette insécurité perdure jusqu'à nos jours et due à plusieurs facteurs conjoncturels d'ordre climatique économique, sociale et culturel. C'est pour toutes ces raisons que l'élaboration du PSA de la commune est nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire des populations.

II. METHODOLOGIE

Dans le cadre de l'élaboration du PSA , certains acteurs notamment le Maire, le Secrétaire Général, un Représentant des jeunes et une représentante des femmes, ont participé à un atelier de formation les 10, 11 et 12 Août 2006 à Djenné.

Des rencontres de restitution ont été organisées dans la commune auxquelles ont participé les chefs de villages, et les Elus.

Le processus d'élaboration a débuté le 05 septembre 2006 par une journée de concertation avec les chefs de village et les représentants des organisations socioprofessionnelles., L'atelier de planification et de programmation, s'est déroulé à la mairie les 08 et 09 septembre 2006 avec l'appui du Centre de conseil Communal de Djenné.

Le Conseil Communal, par une délibération du 14 septembre 2006, a adopté le plan de sécurité alimentaire de la Commune.

III – APERÇU DE LACOMMUNE

3.1- Aperçu historique

La commune Rurale de Niansanarie doit son nom à l'ancien Canton « Niansana » qui signifie abondance d'arbres dont le Chef lieu était Soala. Avec l'avènement de la décentralisation, les villages Bambara (exceptés Diabolo, Soala, et Sirabougou) se sont regroupés en une seule entité pour créer la commune Rurale de Niansanarie (loi n°96-059du 4 novembre 1996 portant création des Communes).

La Commune partage avec celle de Dandougou Fakala les 420 km² de superficie de l'Ex Arrondissement de Konio. Elle occupe les zones d'inondation du fleuve Bani.

3.2. Situation géographique

Située dans la bande sud du cercle de Djenné, la commune de Niansanarie est limitée à l'est par la commune de Dandougou-Fakala, à l'ouest par la commune de Nèma Badenya Kafo et de Oulon (Cercle de San); au Nord par la commune de Pondori ; au sud par la Commune de baramandougou (Cercle de San).

3.3. Organisation administrative :

Créée par la loi N°0096 – 059 du 04 Novembre 1996 portant création des communes, la commune de Niansanarie est située dans le cercle Djenné. Elle compte 6 villages. L'organe délibérant composé de 11 conseillers communaux est dirigé par le Maire et ses trois (3)

adjoints. Un Secrétaire Général et un Régisseur de recettes assurent le service à la Mairie. Le chef lieu de Commune (Kéké) n'abrite pas le Siège de la Sous Préfecture.

3.4. Organisation institutionnelle

Les Services de la Commune se limitent aux Services de la mairie assuré par un Secrétaire Général et un Régisseur de recettes, de la Santé (CSCoM) où travail trois Agents (le Chef de poste médical, le Gérant et la Matrone) et l'Education dont quatre (4) écoles et un Centre d'Education pour le développement (CED).

Par ailleurs, il faudra noter l'intervention de l'Association des Volontaires pour la Promotion Agropastorale (AVPA) opérant dans la Commune depuis Septembre 2005.

Ces services Communaux sont soutenus par les Services Locaux du cercle de Djenné.

IV- SITUATION DE REFERENCE

4.1. Caractéristiques physiques :

- a) Climatologie : Il est de type soudano sahélien et se caractérise par des températures extrêmes (49°C). Les différentes saisons sont : la saison pluvieuse (juin à septembre), la saison froide (octobre à février). Et la saison sèche de mars à juin. Les vents dominants sont l'harmattan et la mousson.
- b) Sols : Le sol est plus ou moins argileux et présente des ouvertures latéritiques.
- c) végétation et relief : La végétation se caractérise essentiellement par la présence des arbres comme le balanzan, le Néré, le baobab, le Karité, le Jujubier etc, des potentialités exploitées traditionnellement et très profitables à la population. Cette végétation jadis abondante est réduite par la croissance démographique et l'extension de parcelle de culture sèche.

Le relief ne présente aucun massif montagneux préjudiciable au développement de la commune.

- d) Hydrographie : Le fleuve Bani arrose l'ensemble des Villages de la Commune qui regorge des Mares très importantes ainsi que des dépressions et des cuvettes peu profondes favorables aux cultures pluviales notamment le mil et le riz et certaines sont assez poissonneuses.
- e) Environnement naturel : Quelques aspects de dégradation de l'environnement existent dans la Commune notamment la coupe abusive de bois, l'effondrement des berges du fleuve Bani..

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales :

La commune se compose de six villages (KEKE, M'BIABOUGOU, FLACO, N'DJIBOUGOU, MANTA et N'GOLLA) et compte 4 720 habitants dont 2265 hommes et 2455 femmes constituées en majorité de la population jeunes selon les estimations de la D.N.S.I en 1996.

La population est composée de Bambara, Bozo et peulhs. Il faut noter également la présence de quelques campements BellaH dans la commune. Les langues parlées sont le bambara, bozo, et le peulh ; Le tableau suivant nous donne la répartition des populations par village.

4.3 - Caractéristiques économiques:

L'économie de la commune repose principalement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

a - L'agriculture : est de loin la principale activité même si jusqu'à présent elle ne bénéficie pas d'infrastructures conséquentes. L'agriculture se pratique sur les terres sèches

(mil, Niébé, haricot et sorgho) et dans les zones inondées c'est-à-dire les mares et les plaines. Les principales spéculations pour cette zone sont le mil et le riz.

b - L'élevage : est aussi important dans la commune ; Il se fait selon deux (2) stratégies. D'abord il y'a la transhumance qui concerne essentiellement les bovins. Ils passent un long séjour sur les terres sèches et ils retournent sur les plaines à la décrue, pendant la saison froide pour consommer les immenses pâturages légués par la crue. Il faut noter aujourd'hui que les animaux du fait de la faiblesse des crues ne quittent pas les plaines pour une longue période. Ce qui est en train de jouer sur la production du fourrage. Il y'a aussi la pratique sédentaire de l'élevage qui concerne les boeufs de labour et les petits ruminants. Contrairement à l'agriculture l'élevage bénéficie de certaines infrastructures. On peut citer deux (2) parcs de vaccination et un marché à bétail.

c- La pêche : Elle est faite par des professionnels qui transhument au fur et à mesure du retrait des eaux et tandis que les sédentaires se consacrent à la pêche de subsistance le long du fleuve et des mares. Le bas niveau des crues a entamé profondément l'activité de pêche. Les mares rizicoles ainsi que le fleuve Bani et ses ramifications sont de vastes atouts pour le développement de la pêche.

d - Le commerce : est assez tributaire de la ville de Djenné et des villages de Baramadougou et Konio. Le commerce dans la commune est beaucoup centré sur les céréales, surtout le mil, le bétail et le poisson. Dans la commune il existe deux (2) caisses villageoises fonctionnelles et deux (2) banques de céréales.

4.4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles

a- Santé et Eau potable : Sur le plan de l'hydraulique, la commune n'est pas totalement démunie. Il y a en fait onze (11) forages et onze (11) puits à grand diamètre. Ces infrastructures sont largement en deçà des besoins de la commune. Il faut signaler que pendant la saison sèche, les animaux utilisent aussi les forages et les puits.

Sur le plan sanitaire, la commune a un C.S.COM. Malgré ce dispositif conforme aux normes techniques de couverture sanitaire de la commune, les populations ne sont pas satisfaites. Elles réclament plus d'infrastructures et plus d'agents de santé. La nature marécageuse de la zone faite que à certain moment de l'année, il est vraiment difficile de se déplacer pour rejoindre les structures sanitaires.

b- Education : Dans le domaine de l'éducation, il existe 4 écoles de 1^{er} cycle fondamental, trois (3) centres d'alphabétisation et un CED. Il n'y a pas de second cycle. Dans le souci de combattre l'analphabétisme qui fut soulevé comme un problème important dans la commune, des efforts sérieux doivent être entrepris pour agrandir la couverture scolaire, afin d'atteindre l'objectif un village, une école ou un CED.

c - Sécurité alimentaire : La campagne agricole des trois dernières années a été passable voire déficitaire dans la Commune. A cet effet, la Commune a reçu en 2003 une aide alimentaire de 100 sacs de mil local des Japonais pour assurer la sécurité alimentaire des Populations à travers la reconstitution d'un stock de sécurité.

d - Art -culture - sport et tourisme : Dans les domaines de l'art, de la culture du sport et du tourisme, il n'existe aucun équipement collectif dans la Commune. L'art et la culture se développe de façon traditionnelle tan disque les activités sportives et de tourisme demeurent peu connues des populations.

5 - Infrastructures et équipements collectifs existants

a) **Routes :** La commune n'a que des pistes et le fleuve Bani comme voie de Communication. La plupart des pistes sont impraticables pendant la saison des pluies.

Ceci est du à l'état des terres de la Commune. La grande partie de ces pistes est argileuse et occupe les plaines inondées.

- b) Moyens De Communication : Les moyens de transport les plus développés dans la commune sont : les charrettes, les vélos les pirogues qui servent de transport de personnes et de marchandises.
Les Communications sont assurées par le réseau administratif de Transmission t (RAT) de la sous préfecture et du CSCom et la radio de Proximité de Djenné.
- c) Eau et électricité : Sur le plan hydraulique la commune n'est pas totalement démunie. Il y'a en fait onze (11) forages et quinze (15) puits à grand diamètre. Ces infrastructures sont largement en deçà des besoins de la commune. Il faut signaler que ces puits et forages sont utilisés pour l'abreuvement des animaux pendant la saison sèche.
- d) Equipements marchands : La foire de Kéké (Mardi) constitue le seul pôle d'attraction des marchands pour l'écoulement de leurs produits. Il faut aussi l'existence d'une banque de céréale et deux caisse d'Epargnes et Crédits.

V - ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

1. Les Principaux atouts de la commune

- Terres exploitées, Matériel (charrue, charrette),
- mil, sorgho, Maïs, arachide, riz pluvial, wandzou, Niébé, gombo, sésame
- Deux (2) périmètres maraîchers
- Périmètres irrigués.
- Embouche de petits ruminants ovins, caprins, bovins, volaille, asine, pâturage, stockage de tiges de mil.
- Existence de cours d'eau (fleuve, mares (+ de 10)
- Apiculture : Produits de Production de miel
- Cueillettes : Karité, Néré, Tamarin, pain de singe, jujube, balanzan,, datte sauvage, gomme arabique, koronifing,zaban
- Pratique de Bogolan, de tissage, de broderie manuelle, confection d'éventail, fabrication de pirogue
- Existence d'un marché hebdomadaire à Kéké
- Existence de plusieurs marchés ruraux de proximité (Djenné, Kandara, Baramandougou, Fagasso, Niéno, Yébé)
- pratique de prêt en Nature
- pratique d'entraide lors des travaux champêtres
- Existence de 2 caisses d'épargne et de crédit.
- Transport : Charrettes, pirogues, engins à 2 roues
- Activités petits commerces détaillants (produits de 1ers nécessités, bétail) pendant saison sèche journalier confection brique, travaux champêtre.
- Système de troc lait – mil, poisson – mil, poisson lait.

- Régime de 3 repas(à la base de mil, riz,sorgho,accessoires :poisson,lait,pattes d'arachide,courge,wandzou) bouillie, tô,couscous,haricot
- Une banque de céréales

2. Contraintes liées à la sécurité alimentaire

- Pauvreté des sols
- Faible productivité des céréales sèches (riz de bas – fonds, mil, sorgho, mais)
- Faible puissance de la moto pompe par rapport au périmètre aménagé
- Faible production maraîchère
- Insuffisance de terres exploitables
- Insuffisance de fourrage
- Faible production animale
- Ensablement du lit du fleuve
- Faible production de poisson
- Faible production de miel
- Faible revenu des artisans
- Manque de magasin communal de stockage de céréales
- Enclavement et non praticabilité des pistes pendant l'hivernage
- Manque de liquidité des CEC villageoises
- Faible revenu des populations
- Rareté de compléments d'aliments en toute saison
- Habitudes alimentaires basées essentiellement sur les céréales locales
- Manque de plan communal de sécurité alimentaire
- Manque d'infrastructures et d'équipements productifs durables
- Gestion anarchique des ressources naturelles
- Mauvaise gestion de la production locale
- Sécheresse (endémique depuis 1973 faibles productions campagne
- Insuffisance / mauvais récolte depuis 2002
- mauvais état des routes et des pistes

DEUXIEME PARTIE

I - PLAN D' ACTIONS :**OBJECTIF GENERAL OU BUT : Contribuer à la sécurité alimentaire des populations****Tableau n°2**

Piliers	Contraintes / Problèmes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités/Actions	Intervenants	Responsible
DISPONIBILITE	Production Agriculture Pauvreté des sols	√ Améliorer la fertilité des sols	La fertilité des sols est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> Formation de 24 paysans sur les techniques de CES – CRS et de compostage 	PASAOP	Maire
	Faible productivité des céréales sèches (riz de bas – fonds, mil, sorgho, maïs)	√ Améliorer la production des cultures sèches	Le rendement des cultures sèches a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> Formation des paysans en techniques culturales et application des techniques efficaces de lutte contre les adventices (faucardage, extirpation...) IEC sur l'utilisation des semences adaptées. 	STDE (Service .Agriculture, Protection des Végétaux) VRES, PNIR	Maire
	Insuffisance de terres exploitables	√ Augmenter la surface des terres cultivables	La surface des terres exploitables a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement 60 hectares (bas-fonds et plaines) des terres cultivables Aménagement de 30 hectares de PPIV 	PNIR PADER	Maire
	Faible puissance de la moto pompe par rapport au périmètre aménagé	√ Augmenté la capacité de la motopompe	le besoin en eau du périmètre est couvert	<ul style="list-style-type: none"> Montage de dossier du projet de financement d'une motopompe 	VRES	Maire

DISPONIBILITE (Suite)	<u>Elevage :</u> Insuffisance de fourrage Faible production animale	√ Améliorer la productivité du cheptel	La productivité du cheptel est assurée	<ul style="list-style-type: none"> - Surcreusement des mares et ensemencement de « bourgou » - Formation de quatre (4) éleveurs (dont deux femmes) par village en technique de production animale 	Service production animale	Maire
	<u>Pêche :</u> Comblement des mares Faible production de poisson	√ Assurer la production halieutique	La production de poisson est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement et application des normes autour des mares - Surcreusement des mares - Formation de 12 pêcheurs en techniques piscicoles 	Projet d'appui à la pêche STDE	Maire
	<u>Foresterie :</u> Faible production de miel	√ Accroître la production du miel	Le miel est produit en quantité et en qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation pour la création d'une association d'apiculteurs - Formation de 24 apiculteurs sur les techniques améliorées de production de miel 	STDE	Maire

ACCESSIBILITE	Manque de magasin communal adéquat de stockage de céréales	√ Améliorer les capacités et les conditions de stockage des céréales de la commune	La commune dispose d'un magasin de stockage adéquat	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un magasin communal de stockage de céréales et approvisionnement des magasins en quantité suffisante avant l'hivernage 	Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA), PAM, PROMISAM	Maire
	Manque de moyens techniques et financiers pour désenclaver la commune	√ Permettre à la commune de disposer des fonds pour l'aménagement des pistes	La commune dispose des ressources financières nécessaires pour l'aménagement des pistes	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des recettes et du taux de mobilisation des ressources financières internes et externes pour l'aménagement des pistes - Recherche de partenaires techniques et financiers 	ANICT, PNIR	Maire
	Manque de liquidité des CEC villageoises	√ Améliorer la trésorerie des CEC	Les CEC fonctionnent normalement	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation d'une concertation communale sur le recouvrement des dettes de la CEC 	AMPE	Maire
	<u>AGR</u> : Faible revenu des populations	√ Augmenter les revenus des populations	Le niveau de revenu des populations est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux associations au montage de dossiers de projet de maraîchage pour l'acquisition des clôtures en matériaux durables - Négociation avec les partenaires pour la création des structures de micro finance - Alphabétisation et formation en gestion en gestion 	PASAOP PRP	Maire
	<u>Artisanat</u> : Faible revenu des artisans	√ Augmenter le revenu des artisans	Les conditions de vie des artisans sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mise en place l'association des artisans et affiliation à la chambre locale des métiers - Construction d'un centre de promotion des artisans. - 	Chambre locale des Métiers AMPE	Maire

UTILISATION	Habitudes alimentaires basées essentiellement sur les céréales locales	√ Amener les populations à adopter une alimentation équilibrée	Les populations ont une alimentation équilibrée	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des femmes en hygiène des aliments et nutrition 	STDE	Maire
STABILITE	Manque de plan communal de sécurité alimentaire	√ Doter la commune d'un plan de sécurité alimentaire	La commune dispose d'un plan de sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des Elus et du personnel communal à la démarche d'élaboration du PSA 	CCC STDE	Maire
	Absence d'infrastructures et équipements productifs durables	√ Doter la commune d'infrastructures productives	La commune dispose d'infrastructures de base pour le développement socioéconomique	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des retenues d'eaux de surface 	ANICT, CCC	Maire
	Gestion anarchique des ressources naturelles	√ Assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles	Les ressources naturelles de la commune sont gérées de façon rationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du schéma d'aménagement du territoire - Mise en place des organisations communautaires de gestion rationnelle des ressources naturelles (eau de surface, faune et flore) 	STDE	Maire
	Mauvaise gestion de la production locale	√ Assurer la gestion rationnelle de la productions des exploitations familiales	Les stocks familiaux sont bien gérées	<ul style="list-style-type: none"> - Information et sensibilisation des citoyens sur la gestion durable des productions locales 	STDE	Maire

II - EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Objectif global : Contribuer à la sécurité alimentaire des populations

Tableau N°3

Piliers	Activités	Indicateurs	Coûts en milliers FCFA	Répartition des coûts/an					Localisation
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	1- Formation de 24 paysans en technique de compostage et sur les techniques de CES - CRS	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 24 paysans sont formés en techniques de compostage et ces - crs ❖ 50% des paysans les appliquent 	500		250		250		Tous les villages
	2- Formation des paysans en techniques culturales et application des techniques efficaces de lutte contre les adventices (faucardage, extirpation...)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 50% des paysans connaissent les techniques culturales et les techniques de lutte contre les adventices 	500	250			250		Tous les villages
	3 - Aménagement 10 hectares (bas-fonds et plaines) des terres cultivables (avec ouvrages de retenue d'eau)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 50% sont aménagés et exploitables et productifs 	30 000			30 000			Tous les villages
	4 - Aménagement de 30 hectares de PPIV	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 60 % des PPIV sont aménagés et produisent du riz à bon rendement 	25 000		25 000				Manta, N'Djibougou
	5 - Montage de dossiers et démarches auprès des partenaires financiers pour l'acquisition d'une motopompe d'une capacité convenable	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le périmètre produit à son niveau optimum 	300	300					Manta
	6- Appui aux associations au montage de dossiers de projet de maraîchage pour l'acquisition des clôtures en matériaux durables	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'association des maraîchers de la commune est créée et formalisée ❖ L'association est fonctionnelle et dynamique 	100	100					Tous les villages

DISPONIBILITE (SUITE)	7- Surcreusement de trois (3) mares et ensemencement de « bourgou »	❖ Deux mares au moins sont sur creusées et produisent du bourgou ou	18 000				6 000	12 000	N'Golla, Kéké, Flaco
	8- Formation de quatre (4) éleveurs (dont deux femmes) par village en technique de production animale (deux fois)	❖ 48 éleveurs au moins sont formés dans les techniques d'embouche et de production fourrage ❖ 50% appliquent les techniques	500		250	250			Tous les villages
	9- Reboisement et application des normes autour des mares	❖ Les normes techniques sont observées autour de 100% des mares ❖ Les berges de 50% de mares sont reboisées	450				150	300	Tous les villages
	10- Formation de 12 pêcheurs en techniques piscicoles	❖ 25% des pêcheurs pratiquent les techniques piscicoles	250		250				Manta, N'Djibougou
	11- Formation de 24 apiculteurs sur les techniques améliorées de production de miel	❖ 50% des apiculteurs pratiquent les techniques modernes	500					500	Tous les villages
	12- Appui à la mise en place l'association des artisans et affiliation à la chambre locale des métiers	❖ L'association communale des artisans est créée et formelle L'association est et fonctionnelle	50		50				Commune

ACCESSIBILITE	13- Construction d'un centre de promotion des artisans.	❖ Un atelier des artisans est construit et fréquenté par 50% des artisans	16 000					16 000	Kéké
	14 - Construction d'un magasin communal de stockage de céréales et approvisionnement des magasins en quantité suffisante avant l'hivernage	❖ Un magasin communal de sécurité alimentaire est construit ❖ Le magasin est suffisamment approvisionné ❖ Le comité maîtrise les techniques de gestion	15 000				15 000		Kéké
	15- Amélioration des recettes et du taux de mobilisation des ressources financières internes et externes pour l'aménagement des pistes	❖ Les recettes de la commune sont améliorées de 10% ❖ Le taux de mobilisation est de 80% ou plus	500	100	100	100	100	100	Commune
	16- Facilitation d'une concertation communale sur le recouvrement des dettes des CEC	❖ Le taux de recouvrement annuel des dettes des CEC est de 50% ou plus	50	50					Commune
	17- Négociation avec les partenaires pour la création des structures de micro finance	❖ 70% des villages ont une CEC	100		100				Commune
	18 - Alphabétisation et formation en gestion des membres des comités des CEC (06personnes /village)	❖ 75 % des membres formés maîtrisent les outils de gestion des CEC	500			250	250		Tous les villages

UTILISATION	19 - Sensibilisation et alphabétisation des femmes appliquée l'hygiène des aliments et la nutrition	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 60% des femmes de la commune observent les règles d'hygiène des aliments (conservation, préparation à l'eau potable....) ❖ Réduction de 70% des maladies des enfants liées à la malnutrition 	500		250			250	Tous les villages
	20 - Renforcement des capacités des Elus et du personnel communal à la démarche d'élaboration du PSA	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le conseil communal et le personnel maîtrise la méthodologie d'élaboration du PSA 	250		250				Kéké
STABILITE	21- Diversification de partenaires d'appui (développement de la coopération décentralisée),	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une convention de coopération est signée sur plusieurs années entre la commune et un partenaire au développement 	100	20	20	20	20	20	Commune
	22- Elaboration du schéma d'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Un document de schéma d'aménagement participatif du territoire de la commune est réalisé 	2 500			2 500			Commune
	23- Mise en place des organisations communautaires de gestion rationnelle des ressources naturelles (eau de surface, faune et flore)	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Six CVGRN sont mis en place et fonctionnels 	100	100					Commune
	24- Information et sensibilisation des citoyens sur la gestion durable des stocks familiaux de céréales	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 50% des familles ont adopté des méthodes de rationalisation des consommations familiales sur le long terme 	250	50	50	50	50	50	Commune
Totaux			112 000	970	26 572	33 173	22 074	29 211	

Tableau n°4**III. PLAN DE FINANCEMENT** (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Coûts en milliers FCFA	SOURCES DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat	PTF	Populations	Autres
DISPONIBILITE	1 - Formation de 24 paysans en technique de compostage et sur les techniques de CES - CRS	500	50		400	50	
	2 - Formation des paysans en techniques culturales et application des techniques efficaces de lutte contre les adventices (faucardage, extirpation...)	500	450			50	
	3 - Aménagement 10 hectares (bas-fonds et plaines) des terres cultivables (avec ouvrages de retenue d'eau)	30 000	1500			27 000	1500
	4 - Aménagement de 30 hectares de PPIV	25 000			20 000	5 000	
	5 - Montage de dossiers et démarches auprès des partenaires financiers pour l'acquisition d'une motopompe d'une capacité convenable	300	200			100	
	6 - Appui aux associations au montage de dossiers de projet de maraîchage pour l'acquisition des clôtures en matériaux durables	100	10				90

	7 - Surcreusement de trois (3) mares et ensemencement de « bourgou »	18 000	1800		14400	1800	
DISPONIBILITE (SUITE)	8 - Formation de quatre (4) éleveurs (dont deux femmes) par village en techniques de production animale (deux fois)	500	50		450		
	9 - Reboisement et application des normes autour des mares	450	200			250	
	10 - Formation de 12 pêcheurs en techniques piscicoles	250			250		
	11 - Formation de 24 apiculteurs sur les techniques améliorées de production de miel	500	450			50	
	12 - Appui à la mise en place l'association des artisans et affiliation à la chambre locale des métiers	50	50				

(Suite)

ACCESSIBILITE	13 - Construction d'un centre de promotion des artisans.	16 000	800		14400	800	
	14 - Construction d'un magasin communal de stockage de céréales et approvisionnement des magasins en quantité suffisante avant l'hivernage	15 000	750		13 500	750	
	15 - Amélioration des recettes et du taux de mobilisation des ressources financières internes et externes pour l'aménagement des pistes	500	500				
	16 - Facilitation d'une concertation communale sur le recouvrement des dettes des CEC	50	50				
	17- Négociation avec les partenaires pour la création des structures de micro finance	100	100				
	18 - Alphabétisation et formation en gestion des membres des comités des CEC (06personnes /village)	500			500		
UTILISATION	19 - Sensibilisation des femmes en hygiène des aliments et nutrition	500	500				

STABILITE	20 - Renforcement des capacités des Elus et du personnel communal à la démarche d'élaboration du P.S.A.	250	250				
	21 - Diversification de partenaires d'appui (développement de la coopération décentralisée),	100	100				
	22 - Elaboration du schéma d'aménagement du territoire.	2 500		2 500			
	23 - Mise en place des organisations communautaires de gestion rationnelle des ressources naturelles (eau de surface, faune et flore).	100	100				
	24 - Information et sensibilisation des citoyens sur la gestion durable des stocks familiaux de céréales.	250	150			100	
	Totaux	112 000	8060	2500	90 900	10540	

Tableau récapitulatif de la contribution des parties :

Sources de Financement	Montant en FCFA	Pourcentage
Commune	8 060 000	7%
Etat	2 500 000	2%
Population	10 540 000	9%
PTF	90 900 000	81%
Total	112 000 000	100%

- i. Financement prévu par les ressources propres de la commune est :
8.060. 000 FCFA soit 7% du coût total du plan.
- ii. Contribution de la communauté /population est :
10. 540. 000 FCFA soit 9%.
- iii. Financement demandé auprès des Partenaires financiers et L'Etat:
93.400.000 FCFA soit 83%

IV - STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE EN PLAN :**4.1- Stratégie de mobilisation de financière:**

Pour assurer le financement du plan, la commune va réunir toutes les ressources nécessaires et anticiper à chaque fois les opportunités de recettes. Certaines activités seront directement réalisées par les populations à travers leurs efforts physiques et les contributions monétaires au besoin. Des activités qui échappent à cette rubrique seront présentées à des partenaires dont l'Etat pour un appui éventuel.

Le conseil communal procédera de la façon suivante :

- √ Sensibilisation des populations (recouvrement des impôts et taxes)
- √ Recherche de financement (ONG et autres bailleurs de fonds)
- √ Création de sources de recettes
- √ Mobilisation des ressources humaines pour amoindrir les coûts des contre parties de la commune
- √ Appui et assistance des services déconcentrés de l'Etat
- √ Recherche de jumelage
- √ Exploitation des potentialités de la commune.

La mise en œuvre prendra aussi compte des spécificités de la zone. Ainsi une mise à compétition se fera chaque fois que les fonds doivent être engagés en vue de s'assurer de l'efficacité et du bon coût, mais aussi pour faire des recettes à travers les appels d'offre.

4.2 - Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

Le plan sera mis en œuvre par les populations de la commune et les partenaires. Le conseil communal entreprendra des mécanismes d'organisation et de communication pour donner suffisamment d'informations aux populations sur le plan et son évolution pour leur permettre de se l'approprier .Il mettra en place :

- Une commission de mobilisation des ressources de la commune.
- Une commission technique chargée des relations avec les partenaires au développement.

Chaque fois que des ressortissants de la commune ont des compétences qui peuvent être valorisées le conseil se fera le devoir de les intégrer dans la mise en œuvre du plan pour renforcer les capacités locales et les responsabiliser.

4.3 - MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le conseil communal, après avoir délibéré a mis en place un cadre de suivi évaluation pour la bonne exécution de son plan. Cette commission veillera à l'identification, l'organisation et la planification des opérations nécessaires à l'obtention des données qui permettent de mesurer les progrès réalisés par le plan en cours de réalisation ou de mesurer les résultats atteints par le plan qui se trouve à terme. Elle élaborera les calendriers de suivi évaluation et définira des indicateurs clairs pour les actes à poser en conformité avec le cadre logique du plan.

Pour le suivi on se référera aux documents de projets élaborés pour chaque activité qui sera mise en œuvre. Le conseil identifiera pour cela en collaboration avec les partenaires un certain nombre d'outils et de référence pour évaluer les activités. Les populations seront largement impliquées aux évaluations car avant tout, ce sont leurs problèmes qui sont en question et aussi leurs fonds.

La commune est entièrement responsable de la réalisation de toutes les actions. Cependant elle sollicitera l'appui des populations, des partenaires au développement et de l'état pour réussir son projet de développement.

Dans l'exécution du programme et du plan des documents clairs tels que les contrats, les plans d'opération,etc, délimiteront les responsables du conseil communal et celles des partenaires.